



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agences régionales de santé

Question écrite n° 84261

## Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le plan d'économies élaboré avec les agences régionales de santé pour le secteur hospitalier. Le 2 février 2015, le Gouvernement présentait son plan d'économies pour les hôpitaux, pour la période 2015-2017. Ces efforts visent à atteindre l'objectif de 860 millions d'euros d'économies sur les frais de personnel en trois ans, en limitant la progression de la masse salariale dans les hôpitaux à 1,5 % par an, en moyenne. C'est donc un effort sans précédent qui sera demandé aux hôpitaux, alors que des négociations pour de nouvelles mesures d'optimisation ont déjà lieu en interne. Ces mesures interviennent dans un contexte difficile pour le corps hospitalier, qui peine de plus en plus à garantir une prise en charge optimale à cause du manque d'effectifs. Ce plan d'économies présente donc un double risque. En premier lieu celui d'affaiblir davantage le corps hospitalier ; en second lieu celui de diminuer la qualité de la prise en charge en hôpital des Français. Il lui demande donc si le Gouvernement entend tenir compte de cet élément et aménager ainsi ce plan d'économies.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 84261

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 juillet 2015](#), page 5077

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)